

<http://lyc-marceau-chartres.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article67>

À qui s'adresser pour obtenir des informations et des conseils ?

- Orientation - L'orientation au lycée -

Publication date: lundi 3 septembre 2018

À qui s'adresser pour obtenir des informations et des conseils ?

- **L'établissement scolaire fréquenté par votre enfant** est un interlocuteur privilégié. Le professeur principal de sa classe connaît bien le système éducatif et votre enfant d'un point de vue scolaire ; il peut donc le conseiller utilement en fonction de ses motivations et de ses possibilités.

- La deuxième personne à contacter est **le psychologue de l'Éducation Nationale** qui intervient régulièrement dans les collèges et lycées et qui peut être consulté individuellement sur rendez-vous.

- Enfin, les **centres d'information et d'orientation** (CIO) sont à votre disposition pour envisager avec les familles des parcours de formation individualisés, quelle que soit la situation scolaire de votre enfant. Le CIO de Chartres est situé au 20 Rue du Commandant Léon Chesne, à Chartres.

- Les **centres d'information et de documentation jeunesse** (CIDJ) accueillent et informent gratuitement les jeunes sur tous les sujets qui les intéressent, notamment sur les choix d'orientation et la vie professionnelle.